ENCORE UN COÛT DE MISTRAL

Photo : http://www.jeffhead.com/worldwideaircraftcarriers/mistral.htm

Alors qu'on nous annonce que les deux Mistral ont trouvé un nouvel acquéreur (L'Egypte état démocratique modèle dans la région) nos députés presque au complet (23 sur 577 !) ont voté le 17 septembre 2015 (un jeudi) l'annulation du contrat avec la Russie. Contrairement aux propos rassurants de certains d'entre eux sur le coût total de l'opération, la facture s'élèverait comme l'a évaluée le "Canard enchaîné", à 2,2 milliards d'euros malgré les dénégations de Mme Guigou la député PS (voir l'article qui en donne les grandes lignes). Nos têtes gouvernantes ne sont pas à un mensonge près.

Dans cet article, on apprend aussi que c'est vous et moi qui allons payé les pots cassés (ce n'est pas une vraie surprise, on en a l'habitude).

Il y avait bien un assureur de mentionné dans le contrat mais apparemment il n’était là que pour la forme. Autre révélation, DCNS par la voix de son Président Hervé Guillou, a demandé au russes – sans rire – de détruire les documents renfermant des secrets technologiques (transfert de connaissances). Je pense qu’on peut leur faire confiance après l’affront qu’ils viennent de subir. Nos politiques et hauts responsables sont parfois d’une naïveté et d’une inconséquence qui mériteraient comme en Arabie saoudite quelques dizaines de coups de fouet en place publique.

Après Régis Hutin qui nous assurait récemment que M. Hollande avait bien fait d’annuler la vente de ces navires, le quotidien Ouest France consacre aujourd’hui, 24 septembre 2015, la grande partie de sa page 5 aux péripéties de ces fameux Mistral. Mais, sur le vote des députés et sur le coût réel de l’opération silence radio. Inutile d’incommoder nos compatriotes avec des nouvelles qui ajouteraient à leur mauvaise humeur en période de taxe foncière.